

AVEC QUI ?

L'accompagnement s'exerce en partenariat avec l'agence référente, il repose sur une guidance parentale et un soutien à la parentalité par l'équipe pluridisciplinaire composée de :

Anne CHALLIES — Directrice

Philippe DUMAS — Chef de Service

Thierry BERQUIERE — Psychologue

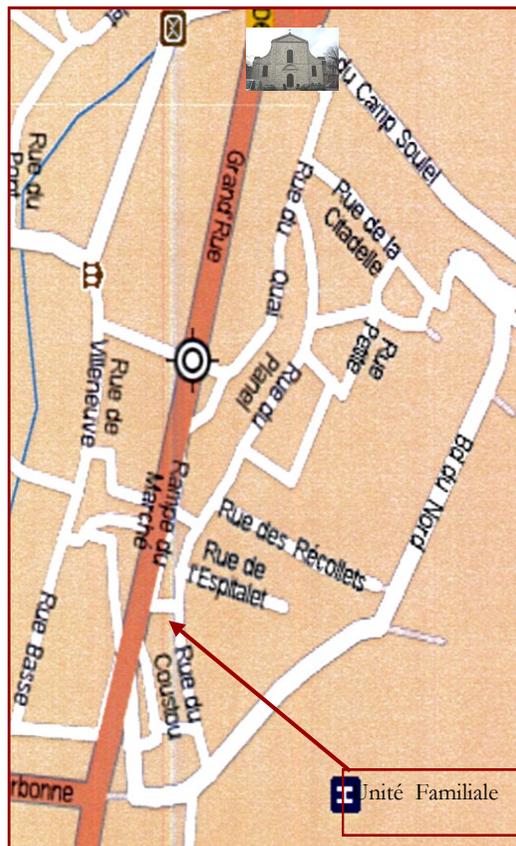
Frederik DEFOSSEZ — Educ spé

Bernadette COSTA DINALE — Educ spé

Anne ROCHE — Educ spé

Mireille CAMP — Secrétaire

Leila FLAMAND — Agent de service



Mon Oustal



Unité Familiale

Unité Familiale
1, place du marché - BP 17
34220 SAINT-PONS DE THOMIERES
Courriel : uf@monoustal.fr

Tel : 04 67 97 39 73 (standard)
04 67 23 93 85 (UF)
06 43 53 47 58 (UF)

06 81 05 47 29
06 33 15 68 60

Procédure d'admission

Deux types d'admission en urgence à la demande de l'agence ou préparée sur proposition de l'agence

Réception de la fiche navette.

Rapport d'évaluation du travailleur social.

Validation par le Chef de Service Protection.

Contact avec le travailleur social .

Visite de pré-admission

1. Entretien avec le parent , le travailleur social référent et les intervenants de l'Unité Familiale.
2. Présentation de l'Unité familiale par l'équipe.
3. Visite des locaux.

Admission

- Prise en compte par l'agence des ressources financières de la personne accueillie.
- Accueil physique.
- Portage des repas pendant la première semaine.

Validation de l'orientation par la directrice

- Signature du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement .
- Contrat d'accueil entre la Direction Enfance et Famille/ Unité Familiale/le parent accueilli.

POUR QUI ?

Pour des parents isolés ou couples parentaux avec enfants de 0 à 18 ans avec une contre indication pour toute pathologie mentale non stabilisée et/ou conduite addictive active.

POURQUOI ?

L'Unité Familiale offre un soutien à la parentalité pour des situations de souffrance familiale ,

À partir d'un hébergement, sécurisé, immédiat et provisoire,

Dans une durée limitée de trois mois renouvelables une fois,

Afin de permettre la mobilisation et l'émergence des compétences parentales.



COMMENT ?

L'Unité Familiale propose un accompagnement à travers 4 prestations :

- **Hébergement**
 - appartements sécurisés.
- **Accueil**
 - Evaluation et réponses aux besoins.
 - Ecoute.
 - Soutien psychologique.
- **Conseil**
 - guidance parentale.
 - relais internes et externes.
 - aide aux projets d'installation.
- **Suivi**
 - projet d'accompagnement co-construit avec la famille.
 - Evaluations.
 - Bilan de fin d'accueil.
 - Organisation du départ.